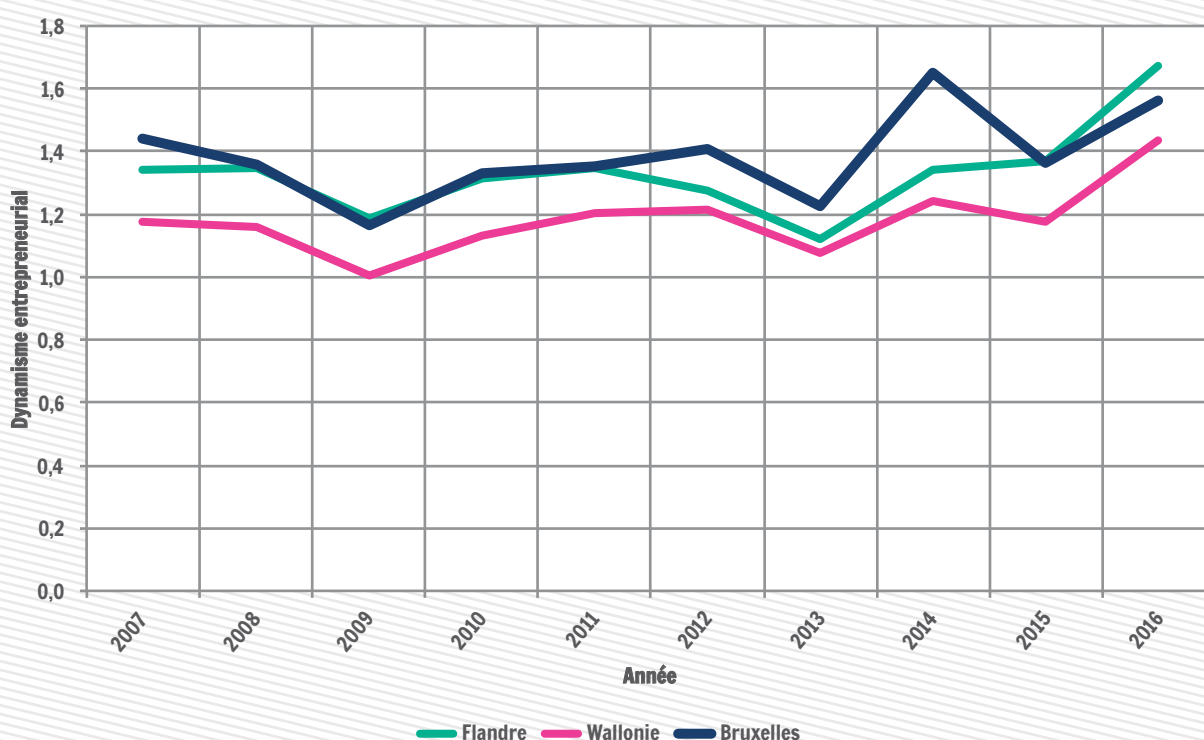


Dynamisme entrepreneurial

1,2

En Wallonie, sur la période 2007-2016, on crée, en moyenne, 1,2 entreprises pour une disparition

Dynamisme entrepreneurial par région - Evolution 2007-2016



Sources : Direction générale Statistiques ; Calculs : IWEPS

Entre 2007 et 2016, le taux de dynamisme entrepreneurial moyen en Wallonie s'élève à 1,2. Ce qui signifie que l'on crée un peu plus de 12 entreprises pour 10 disparitions. En Flandre, il s'élève à 1,3 et dans la région Bruxelles-Capitale, à 1,4.

Sur l'ensemble de la période, le taux de dynamisme entrepreneurial wallon est inférieur à celui de la Flandre ainsi qu'à celui de la région Bruxelles-Capitale. En 2016, le taux wallon est en hausse et atteint son niveau le plus élevé depuis le début de la période, 1,4.

Les résultats sont différents de ceux publiés précédemment par l'IWEPS en raison de l'harmonisation de notre méthodologie en matière de démographie d'entreprises avec celle de la Direction générale Statistiques du SPF économie.

Dynamisme entrepreneurial

Définitions et source

Le taux de création en terme d'entreprises actives est le quotient du nombre de nouveaux assujettis et ré-assujettis à la TVA au 31 décembre de chaque année par rapport au nombre d'entreprises actives assujetties à la TVA à cette même date.

Le taux de cessation en termes d'entreprises actives est le quotient du nombre de cessations d'entreprises soumises à la TVA par rapport au nombre d'entreprises actives assujetties à la TVA au 31 décembre de la période de référence. Le dénominateur de l'indicateur est le nombre d'entreprises actives assujetties à la TVA à cette date.

Pertinence et limites

Jusque 2006, le comptage des mouvements démographiques des entreprises wallonnes était obtenu en confrontant les versions successives, disponibles depuis 2000, de la base de données des entreprises B-Information.

Les entités répertoriées par B-Information étaient en fait toutes les entités s'inscrivant à un guichet d'entreprises, qu'il s'agisse de personnes morales ou de personnes physiques.

Les comptages ne concernaient que les personnes morales inscrites au Registre national des personnes morales (RNPM). Étaient exclues de cette analyse, les personnes physiques et les sociétés non commerciales.

A partir de 2007, les chiffres fournis se basent sur une comparaison de photos annuelles prises au 31 décembre de chaque année. Le comptage reprend le nombre d'assujettissements, de radiations et d'assujettis actifs à la TVA depuis 2008, basé sur le répertoire d'entreprises DBRIS de la Direction générale Statistiques.

Pour en savoir plus : <http://www.iweps.be/creations-dentreprises-en-belgique-analyse-de-differentes-sources>

Personne de contact : **Caroline Albessart** (c.albessart@iweps.be) / prochaine mise à jour : **novembre 2017**